



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER

(ABRI POUR LE LOGEMENT)

La Loi Duflot vidée de sa substance ? Tout ça pour ça...

Le gouvernement cherche à vider la loi Duflot de sa substance.
La FNAIM, par la voix de son président Jean-François Buet,
se demande s'il faut se réjouir ou se désoler de cette nouvelle.

« Se réjouir, bien sûr, de constater que le principe de réalité prévaut désormais. Les pouvoirs publics reconnaissent le bien-fondé des mises en garde adressées depuis le début par les professionnels de l'immobilier. En effet, sous le couvert de protéger les locataires, le texte a découragé les propriétaires bailleurs. Or sans ces derniers, la notion même d'immobilier locatif disparaît! Cependant, comment ne pas s'attrister qu'il faille attendre qu'une loi soit votée pour découvrir qu'elle est destructrice ? »

« En attendant, le texte existe. Il a récemment été voté par la représentation nationale. Il reste à écrire les décrets d'application. C'est par ce moyen que le gouvernement compte détricoter le dispositif. Souhaitons que cette fois, au moment de la rédaction, les professionnels de l'immobilier seront entendus. »